L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 4 AOUT 1872. 45me Année—Vol. XLV.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS. DIMANCHE MATIN, 4 AOUT.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN, LUNDI.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif, à 3 heures P. M., à l'entrepôt No 74 rue Ste-Anne—Le fond d'une grocerie ainsi qu'un lot de meubles.

Par Stern Bros, au No 18 de la rue de Chartres—Bottes, souliers et brodequins: congrès [illegible]

Par Hoffman, Marks & Co, au No 32 de la rue Chartres — Marchandises sèches et lingerie.

ATTENTION!

Le Shérif procédera demain, à 3 heures de l'après midi, à son entrepôt, No 74, rue Ste Anne, entre Royale et Bourbon, Deuxième District, à l'adjudication du fonds d'une grocerie et d'un lot de meubles.

La Convention Libérale.

La convention dite libérale, convoquée par le gouverneur Warmoth, dans le but de former un tiers-parti tout à sa dévotion, se réunit demain à l'Académie de Musique. Elle présente le plus singulier mélange qu'on puisse imaginer. A côté de laquelle obligée d'employés et de fonctionnaires qui sont tenus à marcher au doigt et à l'œil parce que leurs démissions sont dans la poche du maître, nous voyons une quantité d'aspirants aux emplois, désappointés des choix déjà faits. A ces deux catégories de délégués, nous n'avons rien à dire. Ces gens-là n'ont d'autre guide que leurs intérêts, et "ventre affamé n'a pas d'oreilles."

Mais il est une troisième catégorie de délégués, assez nombreuse, à laquelle nous ne craignons pas de nous adresser. C'est celle des conservateurs, démocrates ou réformistes, que les séides de Warmoth ont réussi à endoctriner, en leur faisant accroire que tout espoir de succès sans l'alliance du gouverneur était chimérique. Quelques-uns de ceux-là ont même reçu des gages de Warmoth, qui les a nommés aux places de paroisse en remplacement de radicaux de couleur.

C'est parce que nous croyons à la bonne foi, à la sincérité des délégués de cette catégorie, que nous nous adressons à eux. Nous leur dirons donc:

Warmoth vous trompe. Vous seuls, par la respectabilité de vos noms, constituez la force de cet homme qui, après avoir été si puissant pour le mal, serait aujourd'hui, sans votre aide, impuissant pour le bien comme pour le mal. Vous croyez vous servir de lui, prenez garde de servir seulement d'instruments aveugles à ses desseins. Warmoth est entouré d'un cercle d'hommes vénaux, corrompus et corrupteurs, qui n'ont qu'un seul but: conserver leur influence dans la confection des lois et dans l'administration du gouvernement, afin de faire maintenir leurs privilèges et leurs monopoles, et d'en acquérir de nouveaux. Ces gens-là s'efforceront de corrompre la nouvelle législature, comme ils ont corrompu les anciennes. Si vous faites un marché avec eux, on dira qu'ils vous ont promis une part des bénéfices illicites de leur industrie. La réputation la plus intacte sera ternie par le contact de ces agioteurs en législation qui avaient fait de l'achat des votes et des consciences une profession réglée, avec ses courtiers, ses bureaux, ses tarifs.

De quoi s'agit-il donc en Louisiane? Précisément de délivrer notre malheureux Etat des serres de ces vautours impitoyables qui, si on les laisse faire, aspireront jusqu'à la dernière parcelle de sa substance. Que faut-il pour cela? L'union de tous les honnêtes gens, mais nullement l'alliance avec les exploiteurs et les pillards. L'exemple de la Caroline du Nord est là pour démontrer que le succès est possible. La démocratie y a mis en avant ses candidats, et tous ceux qui étaient opposés à la corruption et au radicalisme, en soutenant ces candidats, ont assuré la défaite du parti de l'oppression et de la corruption.

Les anciens whigs, les libéraux n'ont pas songé à faire modifier la liste des candidatures sous le prétexte d'avoir leur part aux places; ils ont encore moins songé à former une coalition avec une partie des bandits politiques de leur Etat. Ils ont fait leur devoir, purement et simplement, et ils sont récompensés aujourd'hui par la satisfaction d'avoir contribué à l'affranchissement de leur Etat.

Que les honnêtes gens qui font partie de la Convention libérale se comptent, qu'ils se séparent des serviteurs gagés de Warmoth et des ambitieux intéressés, et s'ils ont la majorité, qu'ils fassent prononcer, soit l'ajournement, soit l'acceptation des candidats de la fusion. C'est là la seule ligne de conduite que leur trace le patriotisme; car nous le répétons, s'ils forment une troisième liste de candidatures, ils assurent l'élection de Kellogg et d'Antoine. Si, au contraire, ils se trouvent en minorité, ils n'ont qu'un parti à prendre, s'ils veulent maintenir leur dignité et sortir purs du contact momentané qu'ils auront subi, c'est de se retirer en masse, et d'abandonner à elle-même la clique de M. Warmoth.

On a nié que Warmoth fût l'âme de l'organisation libérale. Nous savons pertinemment qu'il dirige tout, qu'il décide souverainement même des candidatures locales dans les paroisses, et qu'il est le dictateur absolu du parti libéral comme il l'a été et comme il aspire à l'être encore de l'Etat.

Une grande responsabilité pèse sur tous les délégués qui ne sont pas inféodés à l'œuvre du gouverneur. Nous espérons qu'ils le comprendront et qu'ils sauront éviter à la Louisiane le danger d'une division dans les rangs conservateurs.

OUVERTURE DE LA BANQUE DES TRAVAILLEURS.—On verra par un avis de M. Joseph Ménard, caissier de cette institution, que la Banque des Travailleurs commencera ses opérations demain lundi 5 août. Elle sera prête à recevoir des dépôts, à acheter et à vendre du change et à faire toutes autres opérations de banque. La Banque sera ouverte tous les jours, les dimanches exceptés, de neuf heures du matin à trois heures de l'après-midi, et les samedis et les lundis le soir de six à huit heures, afin de permettre aux travailleurs et employés qui sont occupés dans la journée de venir à la Banque dans la soirée. Cette innovation est conforme au but dans lequel a été fondée l'institution, celui de faciliter aux travailleurs les moyens de placer utilement leurs économies. Les souscripteurs sont invités à faire le versement dû sur le montant de leurs actions. Notre estimable ami, M. Joseph Ménard, sera à son poste, demain matin, pour recevoir les versements et les dépôts. Les bureaux de la Banque sont rue du Camp No 9.

EXCURSION SUR LE FLEUVE.—Dimanche, 4 du courant, le beau steamer à basse pression, *Frances*, partira de son wharf, devant la rue Calliope, pour une excursion de 30 milles en amont du fleuve. Un train partira de la rue du Canal, sur la Levée, à 6 heures de l'après-midi, pour transférer les passagers au steamer Frances. Ils seront de retour en ville à 7 heures 30 minutes de l'après-midi. Prix du trajet, 50 cents.

LIBRAIRIE COSMOPOLITAINE.—Cette librairie, où l'on trouve diverses publications étrangères d'un haut intérêt, ainsi que tous les journaux de la ville, a été transférée rue St. Louis, sous l'hôtel de ce nom. Nous remercions M. A. Simon, qui tient la Librairie Cosmopolitaine, de nous avoir envoyé le dernier numéro de l'*Illustration*.

M. Bamberg, coin St-Louis et Royale, annonce qu'à partir de demain lundi, à comptant, il vendra [illegible] à prix [illegible]

[illegible]

Vieille-Levée.

Revue des journaux.

Le *Picayune* revient encore sur le projet de chemin de fer de la Nouvelle-Orléans à Shreveport. Il termine un autre article sur l'élection de la Caroline du Nord par un conseil au président Grant que celui-ci ne suivra pas. Il conseille à Grant de se détacher des amis perfides tels que Morton, et Cameron, et de jouer le rôle de président du peuple, en assurant partout une élection loyale, de façon à ne pas ajouter l'infamie à la défaite. Peine perdue, confrère!

Le *Times* cite l'exemple du comité central démocrate de Baltimore bien peu à propos. La démocratie du Maryland ne s'est pas débandée pour aller se fondre avec les libéraux, elle a simplement invité les libéraux à entrer dans ses rangs. Or, en Louisiane la moitié des libéraux sont d'ex-démocrates. Est-ce que dans la démocratie qui les a exclus de ses rangs? Ils ont bel et bien déserté. Quant aux républicains libéraux, comme ils se réduisent à la clique des budgétivores dont Warmoth est le chef, il n'y a pas de comparaison à établir entre eux et ceux des Etats frontières.

Nous trouvons dans le *Times* un autre article sur les levées ou impôts forcés auxquels sont soumis les fonctionnaires et employés dans l'intérêt du parti qui les a nommés. L'article du *Times* n'a trait qu'à l'administration fédérale; nous pouvons assurer que Warmoth rendrait bien des points à Grant en cette matière. Le budget de campagne que se crée le gouverneur par ce procédé, est considérable. Mais nous espérons que Grant, Warmoth et leurs amis en seront pour leurs frais.

Nous ne trouvons rien à signaler dans le *Republican*, ce journal est tellement imbu de l'idée qu'un parti n'a d'autre but que de donner des places à ses adhérents que tous ses raisonnements reposent sur cette idée. Il comprendra un peu plus tard que les masses électorales ont autre chose en vue: la destruction des monopoles et l'expulsion des voleurs de toutes les branches du gouvernement.

Le *National Republican* est d'une humeur massacrante à propos de la victoire démocratique dans la Caroline du Nord. Il prétend que la majorité démocratique n'est plus que de 1200 voix et que l'élection n'a été ni honnête, ni loyale. Parbleu! si les grantistes n'eussent pas importé des votants nègres, la majorité démocratique eût été de dix à vingt mille.

Manifestation Alsacienne-lorraine.

Les présidents des comités qui organisent, d'un commun accord, la manifestation patriotique du 25 août, ont reçu la lettre suivante de M. E. Fauconnet, consul de France en cette ville:

Consulat de France à la Nile-Orléans. Nouvelle-Orléans, 2 août 1872.

A M. H. Salomon, président du Comité alsacien-lorrain, et M. J. Passama Domenech, président du Comité français.

Messieurs,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, le 31 juillet dernier, pour m'informer de la manifestation patriotique que mes nationaux d'Alsace et de Lorraine se proposent de faire, le dimanche 25 de ce mois, pour affirmer leur nationalité française, et à laquelle doivent se joindre, dans un esprit de sympathie et de fraternité, les autres Français de la Nouvelle-Orléans, qui, mieux partagés qu'eux, ont pu rester tels sans conditions.

Heureux, messieurs, de pouvoir, en ma qualité officielle, participer à l'accomplissement de l'acte solennel que les chances de la guerre ont imposé à ceux qu'elles ont arrachés violemment de la patrie commune, je vous prie d'être assurés que je ne faillirai pas au devoir qui m'incombe, et qu'au jour indiqué j'aurai l'honneur de vous attendre dans les bureaux du Consulat.

Quant à Madame Fauconnet, qui me prie d'être son interprète pour vous remercier des sentiments bienveillants que vous exprimez à son égard, l'état de sa santé, qui la retient à la campagne, ne lui permet pas de donner suite à votre heureuse suggestion; mais elle espère pouvoir venir en ville pour la journée du 25, et dans ce cas, soyez certains qu'elle se fera un devoir de se joindre aux dames ses compatriotes qui voudront faire, comme elle, acte de patriotisme.

Agréez, messieurs, l'assurance de ma considération très distinguée.

FAUCONNET.

Les sentiments patriotiques, si bien exprimés dans la lettre qui précède, trouveront un écho dans le cœur des Français de la Nile-Orléans, et la manifestation du 25 août comptera dans les annales de la colonie française.

Le Comité a reçu, de tous côtés, des adhésions en très grand nombre; parmi lesquelles, celles de la Société Française de la Nile-Orléans et de la Société Française de Jefferson, qui assisteront en corps à la cérémonie. Le mouvement sera donc aussi général, aussi puissant que l'on pouvait le souhaiter.

Pour les Français, auxquels on a reproché souvent le manque d'union, et qui, en tant que corporation nationale à l'étranger, n'ont pas toujours une homogénéité suffisante, cette démonstration leur permettra d'affirmer les sentiments de fraternité qui les unissent. Ils montreront aussi que dans les malheurs de la Mère-Patrie, leur foi nationale a puisé une force nouvelle; qu'ils ont conservé inaltérable leur attachement pour ce vieux pays, dont le passé est si glorieux et qui est resté grand dans la défaite.

Quant aux Alsaciens-Lorrains, ils sauront tous accomplir le devoir que de dures circonstances leur imposent.

Nous rappelons aux Alsaciens-Lorrains présents à la Nouvelle-Orléans, que le président du Comité, M. H. Salomon, les invite à se réunir, cette après-midi, à quatre heures, dans la rotonde de l'Hôtel St Louis. L'avis s'adresse seulement aux Alsaciens-Lorrains.

Nous sommes également priés de rappeler aux membres du Comité exécutif français qu'ils sont invités à se trouver, à midi, rue Conti, 123, chez M. L. A. de Montluzin.

Le lecteur trouvera à la quatrième page du journal la liste des comités et les appels adressés par eux.

LA LOTERIE NATIONALE EN FRANCE.—Nous avons reçu la circulaire suivante qui annonce que le premier tirage de la loterie nationale aura lieu le 31 août et le second le 31 octobre. Il reste encore entre les mains du comité de la Nouvelle-Orléans quelques centaines de billets. Les personnes qui en désirent peuvent s'en procurer dans nos bureaux ou chez MM. A. Rochereau & Cie:

Paris, 1er juillet 1872.

Sur l'appel de la Société française de Secours aux Blessés, un grand nombre de bienfaiteurs, artistes, industriels, commerçants français et étrangers ont envoyé près de cinq mille lots à la Loterie nationale, autorisée par le gouvernement au profit des blessés et de leurs familles.

Mais, dès le début, l'avertissement de Paris, les nombreuses loteries créés dans toute la France, les continuels recours à la charité sous toutes les formes et, en dernier lieu, la souscription pour la libération du territoire, ont changé dans une certaine mesure le placement de nos billets.

La Commission supérieure de la loterie, ne voulant pas prolonger indéfiniment ses appels au public, vient de décider, avec l'approbation du Conseil de la Société, que la grande et belle réunion d'objets d'art, de luxe, de toilette, d'ameublement, de fantaisie, etc., qui lui a été confiée et dont une partie est exposée boulevard des Capucines, 10, à Paris, serait l'objet de deux tirages, qui auront lieu les:

31 août et 31 octobre.

Les lots non gagnés ou non réclamés seront vendus publiquement au profit de l'œuvre, après les délais indiqués par les règlements.

Le président des ambulances de la presse, Dr. RICORD.

Le président du Comité, Bon. TAYLOR.

Le président de la Société française de Secours aux blessés militaires, Cte. DE FLAVIGNY.

[illegible]

AVIS D'ANNIVERSAIRE.—[illegible]

Les transfuges de la démocratie.

Nous trouvons dans le *Picayune* l'importante communication qui suit:

Aux éditeurs du *Picayune*:

Comme la soi-disant convention libérale se réunira bientôt dans cette ville, il ne serait pas inutile peut-être de rafraîchir la mémoire de quelques uns de ses délégués et de quelques uns de ses défenseurs, en publiant quelques extraits de l'histoire politique des faits qui viennent de se passer.

Ceux qui se sont séparés du parti démocrate soutiennent que la convention s'est prononcée, avec trop de précipitation et peu de réflexion; et dans les campagnes, on attribue ce résultat à l'esprit dictatorial des délégations de la Nile-Orléans.

Ils approuvent maintenant l'appel qui a été fait pour tenir une convention libérale; et ils dénoncent la convention démocratique parce qu'elle n'a pas retardé ses nominations.

Dans la dernière convention, John M. Sandidge, de la Nile-Orléans, représentant de la paroisse Bossier, a présenté la résolution suivante:

Résolu, qu'en vue de l'action possible sinon probable de la convention de Baltimore de refuser de nommer un troisième candidat pour la présidence des Etats-Unis et d'endosser simplement la décision de Cincinnati, les membres du comité exécutif actuel du parti démocrate de la Louisiane sont requis d'appeler une nouvelle convention qui devra être tenue à Bâton-Rouge, le 1er lundi de septembre prochain, et dans laquelle nos amis du parti de la réforme et les représentants de tous les éléments opposés à Grant, auront droit à des sièges comme délégués;—afin de composer une liste de candidats pour l'Etat. La convention actuelle s'ajournera *sine die*.

Voici le résultat des oui et des non:

Oui—Avoyelles 2, Ouest-Bâton-Rouge 1½, Concordia 1½, East-Feliciana 5, Grant 1, Iberville 3, Livingston 1, Morehouse 1½, Natchitoches 2½, Pointe-Coupée 3, Sabine 3, Vernon 1, Webster 1, Winn 1, Orléans, 1er ward, —. Total, 25.

Non.—Ascension 3, Assomption 5, Avoyelles 2, Est-Bâton-Rouge 5, Ouest-Bâton-Rouge 1½, Bienville 4, Bossier 5, Caddo 10, Calcasieu 3, Cameron 1; Carroll, 3, Catahoula 3, Claiborne 10, Concordia 1½, De Soto 4, Ouest-Feliciana 2, Franklin 4, Iberia, Jackson 5, Jefferson 7, Lafayette 5, Lafourche 6, Livingston 1, Madison 1, Morehouse 1½, Ouachita 4, Plaquemines 1, Rapides 5, Richland 1, St-Bernard 2, St-Charles 1, St Hélène 4, St-Jacques 3, St-Jean-Baptiste 3, St Landry 16, St-Martin 4, Ste-Marie 6, St Tammany 3, Tensas 1, Terrebonne 4, Tangipahoa 1, Union 5, Vermillion 3, Washington 2, Winn 1, Orléans, 1er ward 7; second ward 9; 3me ward 12, 4me ward 5, 5me ward 9, 6me ward 6, 7me ward 6, 8me ward 5, 9me ward 6, 10me ward 9, 11me ward 6, 12me ward 3, 13me ward 3, 14me ward 2, 15me ward 3. Total, 152½.

La résolution a été rejetée.

Cette résolution explique le sentiment qui a dicté un appel pour une convention libérale. Elle a été soutenue par 25 votes.

Le général Allen Thomas, qui dernièrement a fait un discours en faveur des libéraux dans la paroisse Ascension, et qui est un des délégués à la convention du 5 août, a été un des premiers à se lever et à donner les votes de la paroisse Ascension contre la proposition.

La paroisse Assomption dont l'honorable W. W. Pugh était un des délégués, a voté également contre.

Le général A. S. Herron s'est levé, et au nom de sa paroisse, a voté dans le même sens, en disant que jamais Est-Bâton-Rouge ne consentirait à désorganiser le parti démocrate.

La paroisse Bossier a voté contre la résolution de son propre délégué.

M. F. Blackman a donné les dix votes de la paroisse Claiborne contre la résolution, avec l'autorisation de ses collègues Napier Bartlett et le juge J. J. Young.

La paroisse Rapides, dont la délégation comprenait T. C. Manning, James A. Wise, Lew. Texada, W. W. Wittington et Montfort Wells, a voté dans le même sens.

La paroisse St-Landry, dont le Dr. J. A. Taylor était un des délégués, a voté de la même façon.

Le colonel Duncan S. Cage a donné le vote de la paroisse Terrebonne contre la proposition, avec l'approbation de ses collègues, Tobias Gibson et Ed. McCollum.

La paroisse Caddo a voté également contre la résolution. M. Alex. Boarman étant présent en ce moment et représentant cette paroisse.

La résolution de M. Sandidge avait été rejetée presque unanimement, la convention a procédé aux nominations.

Le général Allen Thomas s'est levé alors et a proposé le nom du colonel John McEnery comme gouverneur.

Le général Herron a secondé la nomination.

Duncan J. Cage, qui a publié hier une lettre adressée à J. H. Kennard, qui a fait beaucoup de peine à ses nombreux amis, a proposé le nom du général R. L. Gibson. M. Blackman lui-même a donné le vote de sa paroisse en faveur du colonel McEnery.

La nomination du colonel McEnery fut déclarée unanime. Toutes les paroisses de l'Etat votèrent, à l'exception d'Est-Feliciana, dont la délégation refusa après une déclaration de H. F. Kernan. Toutes les autres nominations furent acclamées.

Le juge Manning, le capitaine Blackman, Isaac Gibson et Wm. M. Levy étaient tous membres du comité de conférence. Ils présentèrent au comité un rapport de minorité et prononcèrent tous des discours pour faire prévaloir leur opinion. Aucun d'eux ne soumit un plan de coopération avec l'organisation conduite alors sous le nom de Républicains Libéraux. Ils se déclarèrent tous prêts à se soumettre à la décision de la convention.

Leur troisième motif d'opposition au rapport de la majorité était présenté dans le langage suivant: "Que la minorité était opposée à ce que le comité offrît une liste de candidats à la convention, et vu les différends qui étaient survenus, elle était en faveur de laisser à la convention le soin de faire elle même les nominations." Cette opposition fut, sans doute, la principale cause du rejet de la liste soumise par le comité. Ces messieurs, de même que tous les délégués qui se sont séparés de nous, ont pris part aux actes subséquents de la convention. Ils sont tenus, en hommes d'honneur, d'appuyer et de défendre le tribunal qui a loyalement exprimé sa volonté et à l'arbitrage duquel ils avaient soumis leurs opinions et leurs titres. Au lieu de défendre auprès de leurs commettants, de défendre leurs propres actes, ils les ont dénoncés comme s'ils n'étaient pas les leurs et ont cherché à créer, chez eux, un mécontentement et une division qui, s'ils continuent, amèneront la défaite et la ruine de tous.

Les délégués qui soutiennent la convention à la volonté de laquelle ils se sont soumis, sont appelés "Bourbons," "extrémistes," tandis que ceux qui répudient leurs propres actes sont portés aux nues et gratifiés du titre d'hommes d'Etat et de patriotes.

Si telle doit être à l'avenir la conduite des conventions, le parti libéral des Rapides a agi sagement lorsque, à l'assemblée que présidait le juge Manning, il a exigé que ses délégués à la convention du 5 août s'engageassent à soutenir les candidats qui y seraient désignés.

UN DÉLÉGUÉ A LA CONVENTION DE JUIN.

TUE-LA!

Nous publions, sous ce titre, à la seconde page de l'*Abeille*, un chapitre d'une brochure qu'Alexandre Dumas fils vient de publier sous le titre de "L'Homme-Femme". C'est un morceau remarquablement écrit et dont la conclusion ne doit pas être prise au pied de la lettre, car dans une autre partie de sa brochure, Dumas réclame le divorce comme une nécessité absolue, au moyen de l'antithèse qui suit:

Voici un jeune homme des plus honorables qui rencontre une jeune fille, entourée de la famille la plus honorable et la plus honorée au dire de tous. La jeune fille plaît au jeune homme; il la demande, il l'épouse. La donzelle est enceinte de deux mois du fait d'un laquais. L'honnête famille qui le savait, a mis sa descendance légalement sur le dos d'un galant homme, qui croit à la parole d'honneur des pères et des mères. Il s'adresse à la loi qui lui répond: "On va faire un désaveu de paternité et on va te séparer de cette misérable femme.—Alors, je puis en épouser une autre?—Non, tu ne pourras jamais te remarier avant qu'elle meure.—Et si elle vit plus longtemps que moi?—Tu ne te marieras pas, voilà tout.—Et si je veux aimer, moi, si je veux avoir des enfants qui portent mon nom?—Impossible.—Mais je n'ai rien fait de mal.—Tant pis pour toi.—C'est abominable!—C'est comme ça."

Voici une jeune fille des plus honorables qui rencontre dans le monde un jeune homme qui a, comme on dit, les meilleures références. Ce jeune homme est admis à faire la cour, il est agréé. Le contrat est signé, le mariage a lieu. Une heure après la sortie de l'église, avant la fin du repas, ce jeune homme sort, on ne le revoit plus. Il est parti emportant la dot, laissant une femme vierge et ruinée. Celle-ci s'adresse à la loi, qui lui répond: "C'est vrai, madame, vous avez dépensé un escroc.—Eh bien! rendez-moi ma liberté.—Non.—Que dois-je faire?—Attendre.—Quoi?—Qu'il revienne.—Et s'il ne revient pas?—Attendre qu'il meure.—Et s'il ne meurt pas?—Tant pis pour vous.—Et si j'aime un autre homme?—Vous serez déshonorée.—Et si j'ai des enfants, car, enfin, je puis bien pour être mère?—Ils seront bâtards.—C'est abominable!—C'est la loi [illegible]"

[illegible]

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

EUROPE.

Opinion du "Temps" sur la lettre de Stanley.

Paris, 3 août.—Le *Temps* est disposé à douter de l'authenticité de la lettre de Livingstone publiée par Stanley. Il cite l'opinion du géographe allemand, Kiepert, qui dit avoir découvert dans cette lettre plusieurs erreurs géographiques.

Ce journal croit qu'une partie de la lettre de Livingstone est inventée par M. Stanley, et il insinue que M. Stanley n'a peut-être jamais vu Livingstone.

Londres, 3 août.—Le lieutenant Dawson, qui a dirigé l'expédition partie pour découvrir le Dr. Livingstone, et qui s'est embarqué sur le steamer Abydos avant que la première dépêche de Stanley eût été reçue, annonçant son entrevue avec Livingstone, a quitté Zanzibar le 21 mai et arrivera probablement à Londres dans le courant du mois prochain.

Opinion de la presse de Londres sur l'élection de Greeley.

L'opinion de la presse de Londres est que les lettres de Sumner et de Banks, ainsi que l'élection de la Caroline du Nord, rendent presque certain le succès de la candidature de Greeley et de Brown au mois de novembre prochain.

Actions de grâce en France.

Paris, 3 août.—Des services d'actions de grâce pour le grand succès du nouvel emprunt auront lieu demain dans les églises de France.

Ajournement de l'Assemblée nationale en France.

Paris, 3 août.—M. Grevy, président de l'Assemblée nationale, a annoncé aujourd'hui l'ajournement de cette assemblée au 11 novembre.

Genève, 3 août—Le tribunal s'est ajourné à lundi. Rien de nouveau.

WASHINGTON.

Majorité des Démocrates de 5 à 10,000 voix dans la Caroline du Nord.

Washington, 3 août.—Le doute n'est plus permis au sujet des élections de la Caroline du Nord. Les démocrates ont eu une majorité de 5000 à 10,000 votes et ont élu six candidats au Congrès.

Les deux partis réclament encore la victoire. Quelques radicaux offrent de parier 30 contre 10 que les votes seront également divisés.

L'Election.

New York, 3 août.—Une dépêche au *Herald* dit qu'il faut que les votes soient comptés officiellement avant de connaître le résultat certain des élections. Les démocrates réclament une majorité de 2000 ou de 3000 voix. Les républicains cependant réclament la convention de leur défaite, quoique le *Era*, l'organe du parti républicain de l'Etat, convienne de l'élection de Merriman par une faible majorité.

Une dépêche spéciale au *World* dit que Merriman pense qu'il a été élu par une majorité de 5000 votes.

Le *Times* ne peut pas se décider à reconnaître le triomphe des démocrates et pense qu'il faut attendre jusqu'à lundi avant de savoir rien de positif.

La *Tribune* se réjouit de la victoire des démocrates et dit qu'ils ont eu une majorité de 1600 voix au moins.

Retours d'élection.

Wilmington, 3.—Les comtés suivants donnent à Merriman les majorités dont voici les chiffres: Stanley 375, Union 450, Iredell 304, Orange 394, Craven 36, Wilson 167, Anson 171, Cumberland 7, Chatham 35, Mecklenburg 250, Rowen 237.

Les comtés suivants donnent à Caldwell les majorités ci-dessous: Richmond 299, Lenoir 427, Wayne 203, Greene 141, New-Hanover 1253.

Une lettre du général Dix.

New York, 3 août.—Le contrôleur Connolly déclare qu'il ne veut pas prendre part à la campagne présidentielle et que son intention est de rester tranquille.

Le général Dix, dans une lettre qui a été livrée à la publicité, dit qu'il ne peut soutenir la candidature de Greeley et il donne [illegible] tous ses principes politiques.

Hier soir une bande de pirates de rivière a forcé l'entrée au wharf du dock de Hamburg à Hoboken et a enlevé des marchandises d'une valeur de $5000. On croit que les ouvriers du dock ont aidé les pirates à exécuter ce vol.

Instruction de l'affaire de la frontière.

Brownsville, 3 août.—Les témoignages de la police montée de l'Etat, qui ont été reçus aujourd'hui par les commissaires, font un tableau effrayant du nombre d'officiers et de citoyens. Il est prouvé que les courriers ont été poursuivis, les inspecteurs de douane assassinés, et les vols exécutés, sans que les autorités Mexicaines s'en soient jamais inquiétées.

Des témoignages reçus prouvent que des officiers de l'armée et de douane ont été tués par des Mexicains à la vue de Brownsville. Les officiers d'Etat ont vu les bestiaux traverser le fleuve à la nage sans qu'ils pussent s'y opposer. Nombre de réclamations ont été présentées aux commissaires, qui feront tout ce qu'ils pourront pour que les plaignants soient entendus.

Brownsville, 3.—Les séances des commissaires de la frontière sont suivies avec beaucoup plus d'intérêt qu'on ne pensait. Il se présente beaucoup de gens apportant des preuves de déprédations commises par les Mexicains aidés des forces régulières de la république, sous l'uniforme mexicain. Il paraît d'après cela, que le gouvernement des Etats-Unis avait étrangement négligé les intérêts des habitants de la frontière.

New York, 3 août.—Une dépêche de Londres au *Herald* rapporte que Stanley a les lettres du vicomte Enfield, de Lord Granville et d'un fils du Docteur Livingstone, dans lesquelles ces messieurs certifient que les lettres du Docteur Livingstone sont bien authentiques.

Une circulaire a été lancée par le Comité Démocratique pour se réjouir des résultats obtenus dans les élections de la Caroline du Nord.

Une dépêche de Washington dit que le bateau douanier Macassin surveille toujours le corsaire Cubain "Pioneer"; mais que les partisans des Cubains veulent tenter une autre expédition sous des auspices plus favorables.

Une dépêche spéciale au *Herald*, dit que M. Stanley a été invité à un dîner où se trouveront Lord Stanley, Lady Franklin et d'autres personnes du grand monde.

Salves d'artillerie pour la Caroline du Nord.

New York, 3.—Les démocrates ont fait tirer cent coups de canon sur la place de l'Hôtel-de-Ville, aujourd'hui à midi, en l'honneur de la victoire démocratique remportée dans la Caroline du Nord. Les canonniers portaient une bannière avec les mots: "La Caroline du Nord au premier en faveur de la Réforme," et "De l'Union et de la Paix."

Des télégrammes spéciaux de Raleigh disent que le vote officiel ne peut être annoncé avant lundi, mais on croit que les démocrates ont emporté l'Etat.

Les steamers Calabria, Hermann, City of Paris et Republic sont partis aujourd'hui pour l'Europe avec $284,000 en espèces.

Jackson, Miss., 3.—Après deux jours de la plus grande confusion, la convention républicaine de district a fini par nommer, hier soir, Geo. C. Mc Kee candidat pour le Congrès et J. W. [illegible]

On a tiré cent coups de canon pour la Caroline du Nord.

Assaut meurtrier contre des nègres libéraux.

Montgomery, Ala. 3 août.—Avant-hier soir 18 hommes de couleur ayant formé ici un club républicain libéral. Trois d'entre eux ont été sérieusement maltraités par des radicaux de couleur, un homme, nommé Gobo Henley, a reçu cinq coups de poignard et a été trouvé dans un état très précaire.

Le citoyen Howard demande une indemnité.

New-York, 3 août—Arrivé, le steamer Geo. Washington.

Une dépêche de Washington dit que le Dr. Howard a envoyé au consul américain à Cadix une demande d'indemnité pour son emprisonnement par le gouvernement espagnol. Cette demande sera probablement soumise à la commission mixte qui siège maintenant à Washington.

Affaire du Chemin de fer de l'Erié.

New-York, 3 août—La Compagnie du Chemin de fer de l'Erié est à la veille d'intenter de nouvelles actions contre Jay Gould, pour rentrer en possession de biens qui auraient été achetés avec l'argent de la Compagnie.

Le bruit courait dans Wall Street aujourd'hui que Daniel Drew avait réglé avec Bischoffsheim et Goldschmidt pour 50,000 actions du capital de l'Erié à des conditions [illegible]. Une autorité dit que Drew a vendu les actions pour 10 pour cent, ce qui est un profit pour la [illegible]. On dit que [illegible] Bischoffsheim a vendu 100,000 actions de l'Erié à Londres avant que la réclamation du contrat fût apportée publiquement, et qu'il a depuis acheté une partie des actions à des prix inférieurs.

Il faut avoir fait l'essai du Fumoir de Gesso Wanato pour savoir à quel point son action est prompte et bienfaisante pour arrêter la diarrhée et pour remédier à la débilité et à la faiblesse qui suit les maladies [illegible]

On trouve-t-on [illegible] rayon de candis de toute espèce? A la grande fabrique de Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée, Nos 121 et 123.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Les chefs du parti libéral savent-ils qui finalité de la procession d'hier soir [illegible]

[illegible]

Décès [illegible] Rue de Chartres [illegible]

[illegible]

Enfin, nous avons pu les compter: ces quinze mille électeurs qui ont nommé les délégués à la Convention du 5 août. Ils étaient tous, hier soir, deux mille, y compris une cinquantaine de nègres mêlés au cortège, et une douzaine de fils du Club Empire.

Faisons la part des difficultés inhérentes à l'organisation d'une première manifestation; concédons aux chefs des libéraux, s'ils le veulent, que beaucoup de leurs partisans sont à la campagne, en villégiature; et, cela fait, demandons leur la permission d'écrire que leur procession était d'un triste, d'un triste à faire paraître gaie la figure d'un croque-mort.

Cependant la soirée ne s'est pas terminée sans agitation. Lorsque, après avoir parcouru les rues indiquées dans son itinéraire, la procession est arrivée devant l'Hôtel St-Charles, où est établi maintenant le quartier-général du parti libéral, un certain nombre de clubs se sont massés, faisant face à l'Hôtel.

Au centre de la colonnade s'élevait une tribune. Divers orateurs, entr'autres M. Penn, président du Comité libéral, s'y sont présentés; mais c'est vainement qu'ils ont essayé de parler.

Une foule considérable, qui, avant l'arrivée des libéraux, avait envahi les trottoirs de la rue St-Charles et une partie de la chaussée, couvrait leurs voix de ses clameurs. Du sein de cette foule on entendait sortir les cris de: Hurrah pour McEnery!

Au bout de quelques instants l'agitation a pris des proportions inquiétantes. Un des maréchaux de la procession a fait monter son cheval sur le trottoir, et, suivi de quelques hommes, a voulu repousser la foule. On nous dit qu'on s'est saisi le cheval par la bride, et qu'il y a eu un coup porté et reçu. Mais les diverses versions que nous avons recueillies sont trop confuses pour que nous donnions place à aucune d'elles.

Ce qui est certain, c'est que, dans l'impossibilité de se faire entendre les orateurs se sont retirés, et les clubs libéraux en ont fait autant. A onze heures tout était rentré dans l'ordre. Nous souhaitons qu'il ne soit pas troublé pendant le cours de la campagne électorale, et que la politique ne soit l'occasion d'aucune violence regrettable.

Le capitaine Malone, du service secret, instruit en ce moment une affaire mystérieuse.

Cet officier fut informé que le dimanche 28 juillet, on avait vu un nègre, portant une petite caisse et une bêche, entrer dans le cimetière de la rue Locuste. Comment avait-il fait pour échapper à l'œil du gardien? Le rapport est muet sur ce point.

Accompagné de l'officier Pearson, le capitaine Malone s'est transporté au cimetière, et, après des recherches assez longues, est parvenu à découvrir à deux pieds sous terre une caisse contenant les restes d'un enfant.

Le cadavre a été remis au Dr. Ames, inspecteur de santé, par le coroner du quatrième district. La décomposition était très avancée, le docteur n'a pu préciser la race; mais il a constaté que l'enfant, d'ailleurs bien constitué, avait dû mourir quelques instants après sa naissance, probablement de mort violente.

Les renseignements reçus par le capitaine Malone viennent de deux jeunes garçons qui, du milieu d'un buisson, où ils posaient des filets pour prendre des oiseaux ont vu le nègre creuser la fosse et enseveli la caisse. Ces deux garçons disent même qu'ils ont entendu des cris partir de la caisse. Mais le capitaine Malone accorde peu de crédit à ce détail. Il pense qu'un infanticide a dû être commis, que la coupable a d'abord enterré le cadavre dans une cour, et que voyant dans les journaux la découverte de l'infanticide commis par Maggie Purcell, elle a voulu faire disparaître les traces de son crime. L'enquête jettera probablement du jour sur ce mystère.

CONCERT.—Nous avons reçu le programme du Concert que Mlle Julia Fleury donne mercredi prochain, 7 août, à 8 heures du soir, à "Harmony Hall," encoignure Bienville et Passage de la Bourse. On le trouvera dans une colonne ci-contre.

Ce programme est vraiment attrayant. Mlle Julia Fleury chantera entr'autres morceaux l'air de du Prophète.

Plusieurs amateurs et artistes distingués prêtent à Mlle Fleury le concours de leur talent. En remerciant la jeune cantatrice des billets qu'elle nous a adressés, nous lui souhaitons une [illegible] pour la réussite de son premier concert.

FARRE, ASSASSIN.—Pendant le défilé de la procession libérale, hier soir, un Mr. Blanchard se tenait sur le trottoir, en face des rues Burgundy et de Canal. Un piétinement a essayé de lui faire un mauvais [illegible]

[illegible]

Les portes des magasins de P. M. Camus, rue Vieille-Levée, 102 et 104, et de [illegible], rue Front, 12, trouvées ouvertes pendant la nuit de vendredi à samedi, par des officiers de police.

Le greffier [illegible], chef de la Prison de Paroisse a Publicence [illegible]

Liste des condamnés qui sont détenus à la Prison de Paroisse et y attendent leur transportation au Pénitencier d'Etat:

[illegible]

ENCOURAGEMENT.—Sous ce titre, Mlle Louise [illegible] dans le Propagateur Catholique:

[illegible]

[illegible] Juillet, à Covington [illegible]

[illegible]

Le soir [illegible] pour [illegible] du [illegible] Rouge [illegible] [illegible]

[illegible] Le [illegible] suivants [illegible] prononcé [illegible] Nous avons cru devoir attendre quelques [illegible]

Mais dans nos malheurs nous avons, nous, catholiques, toujours quelques motifs [illegible] Au [illegible] Covington [illegible] de la Congrégation [illegible] Covington [illegible] mission en paix.

Jus de Fruits français.—Sirops Framboise et Groseille,—vente d'étrangers directement de France par la maison Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée, 121 et 123.

(Communiqué.)

INSTITUT D'ORLÉANS.—Nous avons assisté, mercredi dernier, à une charmante fête de famille, que Mme Farhot, l'habile directrice de cet établissement, donnait à ses élèves. Convidés parmi un cabinet; L'assistance [illegible] d'amis et parents de l'Institut, où l'on fait briller les enfants aux yeux du public. C'était simplement une surprise que Mme Farhot réservait à ses élèves, qu'elle voulait récompenser de leur travail annuel. Aussi, leur joie a égalé leur étonnement, quand on les a introduites dans le salon où chacune d'elles a reçu le prix que méritaient son assiduité et sa bonne conduite.

La distribution des prix a été suivie d'une fort jolie collation, dans laquelle a régné la plus franche gaîté. La fête a été commencé par un petit divertissement où l'on a fait de la musique, et où l'on s'est livré au plaisir de la danse.

Cette petite fête improvisée est une de celles dont on garde longtemps le souvenir, et nous pouvons dire, pour notre part, que jamais réunion ne nous a fait autant de plaisir que cette délicieuse matinée de l'Institut d'Orléans.

C. E. M.

(Communiqué.)

BLANC OU NOIR.

La presse a une haute et belle mission à remplir dont la responsabilité est à la hauteur que le devoir lui impose; nous voyons politiquement partout dans un chaos, dans une obscurité presque complète; chacun marche plus ou moins en tâtonnant, et la nuit qui n'a pas le temps de s'occuper des questions politiques du jour et du choix des candidats, a le droit de compter sur la Presse pour l'éclairer et la diriger [illegible]

[illegible]

"Nous avons été surpris de voir l'*Avenir* de dimanche, intitulé: "Dr. [illegible]"

[illegible]

Respectueusement,

P. O. PEYROUX.

Les Révolutions au Mexique [illegible]

La théorie [illegible] l'homme, lorsqu'il est affecté par la maladie [illegible] l'AMER HOSTETTER [illegible]

Les révolutions de [illegible]

C'est le remède le plus efficace, c'est le remède le plus sûr contre toutes les maladies qu'engendrent une atmosphère humide et impure. Il prévient les maladies et les empêche [illegible]

On ne connaît point [illegible] 20 juillet—MeVD

Décédé hier, [illegible] à 6 heures du matin, [illegible] CHARLES-FRANÇOIS-EDOUARD CHAUVIERE, natif de la Nouvelle-Orléans. Les amis [illegible] sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 10 heures. Le convoi partira de [illegible] rues Bayou et Bourbon.

Décédé hier, le 3 août, à 5 heures du matin, Y. A. NOTT, à l'âge de 38 ans. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à ses funérailles [illegible]

De la part de sa famille.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré MARDI, 6 du courant, à 7 heures du matin, à l'Eglise de l'Annonciation, pour le repos de l'âme de Vve. V. F. NICOLAS, née Carmélite Otero. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.

De la part de la famille.

[illegible] 11 février [illegible] F. W. YOUNG. Secrétaire.

Grand Concert Vocal et Instrumental

—PAR—

Mlle JULIA FLEURY,

Secondée par les meilleurs artistes-amateurs de la ville, à HARMONY HALL, MERCREDI, 7 AOUT 1872.

—Programme—

1re partie:

1—PROPHÈTE (air du Prophète)......Meyerbeer. JULIA FLEURY.

2—GRAND AIR DE FREYSCHUTZ......Weber. Mlle THÉRÈSA CANNON.

3—GRAND DUO, piano et violon (Le Barbier de Séville)......Rossini. MM. EV. et WM. JOUBERT.

4—LES MARTYRS......Donizetti. Mlle A. WAGNER.

5—LE PÈLERIN DE ST JUST......(Solo) M. VAN HUFFLEN.

6—LES AMOURS DU DIABLE......Grisar. E. MOREAU.

2me partie:

1—DUO DES DRAGONS DE VILLARS......Maillart. Mlle JULIA FLEURY et M. MEYNIER.

2—LES SOUVENIRS DE HAYDEN, (violon)......Léonard. M. EV. JOUBERT.

3—CHARLES VI......Halevy. Mlle A. WAGNER.

4—GRAND AIR DE GIRUETTOLA......Rossini. M. VAN HUFFLEN.

5—MARTHA......Flotow. Mlle THÉRÈSA CANNON.

6—SOLO des DRAGONS DE VILLARS......Maillart. JULIA FLEURY.

M. CARRIÈRE, de l'Opéra, tiendra le piano.

Collège du Mont Ste-Marie, près d'Emmitsburg, [illegible] Maryland.

L'ANNÉE scolaire de [illegible]

[illegible]

Tous les élèves seront instruits dans la doctrine [illegible]

[illegible]

PRÉSIDENT DE MT. ST. MARY'S COLLEGE, Emmitsburg, Md.

4 août—6 mos.—Dim. Mer. Ven.

THEODOR DANZIGER & SON,

202.....RUE DU CANAL.....202

ENTRE BOURBON ET DAUPHINE.

NOUS offrons cette semaine:

1 caisse JACONAT de couleur à 12½ cents la verge.

OMBRELLES d'Été, à 75 cts, valant $1.50;

SERVIETTES de Table à $1.25 la douzaine, valant $3;

DEMI-OMBRELLES, à $2.

CORSETS de toutes grandeurs, à 75 cts;

RUBANS pour Ceinture, Broderies, Dentelles; Boutons de Nacre, pour Robes; Gants, Ceintures, Gants de Peau, Gants de Fil d'Ecosse, Bas, etc.

COTON BLANC ET COTON ECRU.

Nous venons d'ouvrir un grand choix de Coton blanc et écru, de toutes qualités, et aux plus bas prix [illegible]

ARTICLES DE DEUIL.

Nous avons en ce moment un grand choix de [illegible] Mousseline, Bombazine [illegible] Crêpe d'Australie, Crêpe Français et Anglais, Voile de Gaze et de Crêpe, Châles en Grenadine [illegible]

THEODOR DANZIGER & SON, 202, Rue du Canal.

4 août—1f—PP

Revue commerciale annuelle du PRICE CURRENT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Notre REVUE ANNUELLE du COMMERCE DE LA NOUVELLE-ORLEANS [illegible]

L'impression de la REVUE ANNUELLE SUR PAPIER A LETTRE [illegible]

[illegible]

Les communications doivent être adressées au NEW ORLEANS PRICE CURRENT, Nos. 120 [illegible]

4 août—1 LOUIS J. BRIGHT & CO.

ENTREPOT DE TAPIS.

17.....CHARTRES.....17

A. BROUSSEAU, importateur, offre, aux prix de New-York [illegible] TAPIS [illegible] TAPIS AMÉRICAINS [illegible] des NATTES de toutes couleurs [illegible] STORES [illegible]

A. BROUSSEAU.

4 août—MPP

L'ÉQUITABLE,

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE, DES ETATS-UNIS.

(The Equitable Life Insurance Society of the United States.)

Succursale, rue du Camp 33, Nile-Orléans.

[illegible]

A. T. CLEVELAND.

Agent-général pour la Louisiane et le Mississippi.

Fourneau de cuisine, de Goorpré.

[illegible]

Attendu de Bordeaux et de Marseille, par navire Blytie, Ida, et Rowland,

250 barriques Vin Ordinaire.

[illegible]

EN MAGASIN:

[illegible]

A vendre par MARCHIN & GIRAUD, 48 Vieille-Levée.

4 août—1f

POUDRE LEVAIN

—DE—

JOHN S. DUNHAM.

ELLE est sans égale dans le rapport de la pureté et de la force. [illegible]

A vendre en gros et en détail, par QUEYROUZE & BOIS, Au coin des rues Bienville et Vieille-Levée, [illegible]

4 août—1m

Demande de Maison.

UNE petite famille cherche à louer [illegible]

La Banque des Travailleurs

Au No 9 de la rue du Camp.

Ouvrira MARDI, 5 août 1872.

[illegible]

JOSEPH MÉNARD, Caissier.

4 août—1f

J. A. D'HEMECOURT. Henri CHAURANT

La seule Fabrique de CONFISERIE AU SUD

Avec une Usine à vapeur.

H. CHAURANT & CO.

Successeurs de E. TURPIN (ancien associé).

88.....Rue Vieille-Levée.....88.

La seule Maison Française et la plus fréquentée [illegible] de CANDI A la Nouvelle-Orléans.

CANDIS EN BATONS [illegible]

SORBETS, DRAGÉES, LOSANGES, etc.

CHOCOLATS.

Importation directe d'Articles pour Confiseurs, GATEAUX, SIROPS et Jus de fruits, INCOMPARABLES par leur qualité et leur goût.

[illegible] de jus de fruits [illegible] FRAMBOISES, GROSEILLES, FRAISES, &c.

H. CHAURANT & Co., RED STORE,

88.....Rue Vieille-Levée.....88.

Attendu de Bordeaux,

Par le navire STABAT MATER, et à vendre, au débarquement, par les soussignés,

220 barriques VIN ROUGE de différentes qualités, VIN BLANC, [illegible] EAU-DE-VIE, SARDINES à l'huile [illegible] HUILE d'olive [illegible] EAU-DE-VIE de Cognac.

QUEYROUZE & BOIS,

Rue Bienville, encoignure des rues Bienville et Vieille-Levée.

AUGUSTE COUTURIÉ,

89.....Rue de la Vieille-Levée.....89

Seul Agent pour la vente des Champagne Chs. Heidsieck & Co., Cognac d'Eug. Grégoire & Co., Genièvre de Meeüsen & Co, Double Ancre.

—Offre à vendre—

Cognac J. & F. Martell de 1870, 1868, 1865, 1858 [illegible] et S. O. P.

Vins Rouges de Ladon, St-Vivier et St-[illegible]

Passe Christian.

[illegible] MME G. C. VIES prévient [illegible]

Charbon. Charbon. Charbon.

Le soussigné fournit du charbon aux planteurs [illegible]

G. W. TUCKER.

Avis.

LA société [illegible] D. FATJO, MARKS & CO. [illegible]

D. FATJO, JNO. BRUNASSO, JOS H. MARKS, L. N. MARKS.

Nile-Orléans, 31 juillet 1872.

[illegible]

D. FATJO, JNO. BRUNASSO. D. FATJO.

Demande de Sucrier.

UN sucrier, bien recommandé [illegible]

E. M. SCOTT.

SETON HALL COLLEGE, SOUTH ORANGE, N. J.

OFFRE les avantages d'une éducation supérieure [illegible]

LE DÉPARTEMENT DOMESTIQUE ET L'INFIRMERIE SONT SOUS LA DIRECTION DES SŒURS DE CHARITÉ.

L'année scolaire commencera le 1 septembre. [illegible]

M. A. CORRIGAN, D. D. Président.

La société qui existait entre les soussignés sous la raison de BLANCAND & GUITET est dissoute du commun accord [illegible] M. G. P. BLANCAND [illegible]

Nouvelle-Orléans, 27 juillet 1872.

G. P. BLANCAND, JOS. GUITET.

[illegible] JOS. GUITET.

53, RUE DU CAMP, 53,

FAIRBANKS & CO.

ONT à vendre les seules BALANCES qui [illegible] BALANCES A PLATEAUX, BALANCES A FLÉAU, pour cotons, BALANCES A FLÉAU, pour sucre. [illegible]

—Aussi—

MOULINS à cylindre en acier, de Troemner, pour moudre le café [illegible]

—Aussi—

PRESSES A COPIER, pour lettres [illegible]

—Aussi—

SERRURES de Baldwin, pour tiroirs à argent, contre les tentatives de voleurs [illegible]

—Aussi—

TUILES pour [illegible]

W. B. BOWMAN, agent. 53, rue du Camp.

Produits d'Espagne et de France.

[illegible]

250 Boucauts VIN de Bordeaux [illegible]

[illegible]

—AUSSI—

[illegible] WHISKEY, Bourbon [illegible] "Imperial Rye WHISKEY".

[illegible]

FATJO & PONJUAN, No 28, rue Vieille-Levée.

Jno. T. MICHEL. Geo. McD. MARSH.

Jno. T. Michel & Co.

COURTIERS DE PROPRIÉTÉS FONCIÈRES,

Au coin de l'Avenue Napoléon et de la rue du Magasin, 4me District,

[illegible]

ADR. CARRIÈRE. G. CARRIÈRE. E. L. CARRIÈRE.

A. CARRIÈRE & Co.,

NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES, IMPORTATEURS DE VINS, EAUX-DE-VIE, etc. etc. No 48 rue Vieille-Levée.

RECOIVENT régulièrement: Vins en barriques et en caisses [illegible]

Important pour les Cafés et Salons de Bière.

LE soussigné a l'honneur [illegible] CINCINNATI LAGER BIER [illegible]

ROBERT RASSACHT [illegible]

GRANDE FABRIQUE DE CANDI DE NORMAN & REISS,

121 et 123, rue Vieille-Levée, 121 et 123.

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.

RUE VIEILLE-LEVÉE

[illegible]

NORMAN & REISS — Nos 121 & 123 rue de la Vieille-Levée.

RUE VIEILLE-LEVÉE.

FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, &c.

Sirops de Fruits

FRAISES, FRAMBOISES, MURE, GROSEILLES, LIMON, ORANGE, ANANA, ORGEAT, GINGEMBRE, NECTAR, CREME, BANANE, VANILLE, ROSE, SALSEPAREILLE, NATUREL, MEAD, VINAIGRE.

A vendre par NORMAN & REISS, Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

Mme LEONCE, DOCTEUR ET PROPHÉTESSE,

INFORME sa nombreuse clientèle qu'elle a transféré son domicile au No 179 RUE RAMPART, [illegible]

E. H. REYNES & BRO,

Variéties Alley—Cotton Exchange Building, Entre Commune et Gravier.

CHANGE sur Paris et Londres. Change à vue sur New York, San Francisco, St-Louis et Cincinnati. [illegible]

LIMONS. LIMONS.

1100 caisses LIMONS MESSINE [illegible]

J. MACHECA, 125, rue Vieille-Levée.

AVIS.

D. AUGUSTIN, Avocat, Passage de la Bourse, [illegible]

FRANCIS FERNANDEZ,

Encanteur et Agent de Propriétés Foncières.

Bureau, No 37, Passage de la Bourse.

[illegible]

En Détail! En Détail!

EPAULES passées au Sucre [illegible] JAMBONS [illegible]

A vendre par A. B. CRUDGILL [illegible]

Nouvelle Récolte de Navets, de Buist.

REÇUS par le steamer "George Washington," la nouvelle récolte de Graines de Navets [illegible]

RICHARD FROTSCHER, No 12, rue Dumaine, près le Marché Français, Nouvelle-Orléans.

Association d'Assurance Mutuelle de la Nile-Orléans.

Bureau, No 10 du Passage de la Bourse.

SECOND ETAT-TRIMESTRIEL.

Conformément à sa charte, l'Association d'Assurance Mutuelle de la Nile-Orléans publie l'état suivant de ses affaires, pour le second trimestre, expiré le 30 juin 1872.

Primes d'incendie	$109,286 56		
" de mer	32,192 32		
" de rivières	54,390 39		195,869 27
En moins — primes non expirées	$145,397 18		
En moins — primes remboursées		1,462 10	146,859 [illegible]
Montant net des primes			$[illegible]
Pertes par l'incendie		[illegible]	
" sur mer		3,722 35	
" sur les rivières		2,554 61	
Réservé pour pertes non réglées		60,000 00	
Réassurance		27,107 [illegible]	
Réduction (rebate)		13,271 [illegible]	
Dépenses générales		3,586 44	
Timbres de revenu		13,[illegible] 47	
Profits et pertes		301 10	
		166,171 [illegible]	
En plus — 3½ pour cent d'intérêt pour le second trimestre sur le capital payé, 28,580 48			
En moins—escompte et intérêt. 28,530 60		1,289 46	110,269 48
Bénéfices nets			248,[illegible] 60

—ACTIF—

Billets d'actions	286,062 32
En caisse	174,049 32
Billets et effets à recevoir	312,055 08
Actions et Bonds	118,652 [illegible]
Propriétés foncières	145,369 94
Primes en voie de recouvrement	11,341 [illegible]
Assessment de 65 pr cent sur 127,812 42	83,[illegible]
	$1,[illegible],363 91

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de l'Association d'Assurance Mutuelle de la Nile-Orléans.

C. CAVAROC, Président.

C. LAMAUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nile-Orléans. Assermenté et signé par devant moi, ce 5 juin 1872.

A. LE GARDEUR, Jr., Notaire public.

Aujourd'hui, à une réunion spéciale des Directeurs, il a été résolu, conformément à l'Art. VII de la charte, de collecter, de suite, des actionnaires, un assessment de 65 pour cent sur le montant net des primes du second trimestre de 1872, sujet à [illegible] et s'élevant à $127,[illegible] Il a été résolu, en outre, de [illegible] de 3½ pour cent [illegible]

—DIRECTEURS—

C. Cavaroc, Chs de Ruyter, Léon Hano, Jr., F. Mouton, P. Agar. / E. Conrotte, [illegible], [illegible], [illegible], J. Queyrouze.

A. Thomas.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

DOUBLE 3 AOUT—CLASSE No 184.

35	20	39	65	8	54	30	69	26	11	1	58	69	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font, en public, et [illegible] HOWARD, SIMMONS & Co, Commissaires. Rue St-Charles, encoignure Union, Nile-Orléans. Nous attestons, nous soussignés [illegible] Nouvelle-Orléans, Louisiane, ce 3 Août 1872.

H. PERALTA, ABAM GIFFEN, Commissaires.

Association Catholique de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.—Réunion régulière mensuelle Dimanche, 4 août 1872 à midi et demi précis, au local de l'école paroissiale de l'Archevêché.

Tous les membres sont requis d'être présents. Par ordre du Président T. W. COLLENS. DELPHIN BREVERT, Secrétaire spécial.

Avis Religieux.—On avertit la Congrégation de l'Eglise Protestante Française de la Nouvelle-Orléans, que le Révérend J. Percival, de Higgins Association, a l'obligeance [illegible] Premier Dimanche [illegible] dans la Congrégation [illegible] Toledano et Louisiana Avenue, à droite.

BANQUE DU PEUPLE.

Nouvelle-Orléans, 3 juillet 1872.

LE CONSEIL des Directeurs et les Officiers de cette Banque [illegible]

A. SOCOLA, F. JAUFROID, M. BERWIN, M. A. LLAMBIAS, / JOS. DAVID, G. W. DUNBAR, R. ENGLAND, J. K. GOURDAIN.

R. M. DAVIS, Président. NUMA LANDRY, Caissier.

The People's Insurance Company OF NEW ORLEANS.

Bureaux: Rue St-Pierre, No. 5 (Bâtisse Pontalba).

Assure contre les risques de Feu, Rivière et Marine.

R. M. DAVIS, Président. A. SOCOLA, Vice-Président. A. GRANGER, Secrétaire.

Comité de Finance: A. Socola, Jos. Mina, E. A. Llambias, Ernest Pragst, R. [illegible]

Directeurs: R. M. Davis, A. Socola, Rob. England, J. K. Gourdain, J. A. Llambias, Jos. David, F. Jaufroid, S. J. Bates, C. L. Ferre, [illegible] / [illegible] Dunestre, [illegible] H. Mc [illegible], [illegible], P. Solari, [illegible] Newhauser, Jos. Mina, M. Desse.

PHARMACIE A VENDRE.

DESIRANT me retirer des affaires pour m'occuper exclusivement de la préparation de SIROP PECTORAL BALSAMIQUE, j'offre de vendre mon établissement à des conditions très raisonnables. [illegible]

F. P. DUCONGÉ, No 23 de la rue de Chartres, N. O.

PIANOS.

Tout lecteur de l'Abeille qui désire avoir un EXCELLENT PIANO est invité à s'adresser au vaste magasin de musique de [illegible] 132 de la rue du Canal, où il trouvera les meilleurs instruments [illegible] DE SECONDE MAIN [illegible]

LOUIS GRUNEWALD, Agent de MM. Steinway [illegible]

PRIX REDUITS pour peu de temps seulement.

GALERIE PHOTOGRAPHIQUE & SALLE CADRE.

CHROMO-FERROTYPE [illegible]

J. W. PETTY, 131, rue du Canal.

Conditions Avantageuses.

AVEC dix dollars comptant [illegible] MACHINE A COUDRE DE GROVER & BAKER.

Bureau, 130, rue Royale.

DR. MATHELON, DE LA FACULTÉ DE PARIS.

TRAITEMENT des Maladies aiguës et chroniques [illegible]

Changement de domicile.

MME VERGEZ [illegible]

Chaudières à Sucre.

UN assortiment de CHAUDIÈRES EN FONTE [illegible]

A vendre par M. A. de LIZARDI & CIE.

CHAMPAGNE

Chs. FARRE

REIMS.

SEULS-AGENTS AUX ETATS-UNIS,

Vor. MAIGNAN & F. LABORDE,

Nos 48 & 50 BIENVILLE STREET, Nile-ORLEANS.

CAZAUX & VERGNOLE

IMPORTATEURS, VINS, LIQUEURS, &c., ET FABRICANTS DE SIROPS,

[illegible] Vieille-Levée.

LÉON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.

QUEYROUZE & BOIS,

MARCHANDS EN GROS DE GROCERIES, VINS, LIQUEURS ET toutes sortes de produits de France.

Aux Magasins bleus.

Coin Vieille Levée et Bienville,

J. B. CAMORS & CO.,

MARCHANDS DE FARINE —ET— Négociants Commissionnaires,

51.....RUE TCHOUPITOULAS.....51

NOUVELLE-ORLEANS.

Avertissement.

[illegible] Patent Bottle Stopper Fastener.

LE soussigné ayant acheté de Henry W. [illegible] PATENT BOTTLE STOPPER [illegible]

PABLO & CO.

J. E. MERILH & Co.

179.....Rue Poydras.....179

MARCHANDS EN GROS ET DÉTAIL, CUIRS ET CRÉPINS.

[illegible]